



# POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Décembre 2020

**Crédit  Mutuel**  
Asset Management

# SOMMAIRE

Nos valeurs **4**

Notre philosophie **6**

Notre démarche **8**

Vote & engagement **22**

Transparence **24**

Glossaire **27**

*Un acteur engagé depuis  
plus de 15 ans*



**De l'intégration ESG à l'ISR ou comment une information ESG participe à la performance économique d'une entreprise... : l'ambition de Crédit Mutuel Asset Management est d'identifier et de valoriser les acteurs économiques proactifs dans la transition sociale et environnementale servant le bien commun.**

# NOS VALEURS

## RESPONSABILITÉ SOCIALE ET MUTUALISTE

**Crédit Mutuel Alliance Fédérale, un Groupe mutualiste porteur de valeurs de proximité et de solidarité**

Acteur engagé et socialement responsable, Crédit Mutuel Alliance Fédérale déploie sa politique de Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM) dans le cadre d'une stratégie à long terme qui complète le plan de développement des entités du Groupe et contribue à améliorer leurs performances. La démarche RSM est axée autour de cinq ambitions et quinze engagements qui portent les valeurs et les principales orientations sociales, sociétales et environnementales du Groupe.

Filiale de gestion d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Asset Management s'inscrit pleinement dans le cadre de ces cinq ambitions. L'investissement responsable<sup>1</sup> en est la mise en application majeure dans le cadre de ses activités. La Direction Générale de Crédit Mutuel Asset Management est responsable de la déclinaison de la politique RSM Groupe, en relation étroite avec son Conseil d'Administration.



AMBITION SOCIÉTAIRES & CLIENTS	AMBITION DE GOUVERNANCE	AMBITION SOCIÉTALE	AMBITION SOCIALE	AMBITION ENVIRONNEMENTALE
<p><b>3 critères</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Écoute Sociétaires &amp; Clients</li> <li>2. Inclusion bancaire</li> <li>3. Maîtrise des risques</li> </ol>	<p><b>2 critères</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Efficacité des instances de gouvernance</li> <li>2. Dynamique de la gouvernance coopérative</li> </ol>	<p><b>4 critères</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Politique d'achat ESG</li> <li>2. Relations responsables</li> <li>3. Développement du territoire</li> <li>4. Valoriser les initiatives locales</li> </ol>	<p><b>4 critères</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diversité et égalité des chances</li> <li>2. Accompagner les carrières et la mobilité</li> <li>3. Favoriser la QVT</li> <li>4. Promouvoir la dynamique du dialogue social</li> </ol>	<p><b>2 critères</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduction de l'impact environnemental du groupe</li> <li>2. Renforcer les solutions et offres de qualité, et service responsable</li> </ol>

## Crédit Mutuel Asset Management, un acteur engagé depuis plus de 15 ans

Impliqué dans l'investissement responsable depuis ses origines, **Crédit Mutuel Asset Management** s'inscrit dans la réflexion, les travaux et les actions de la Place financière afin de participer à l'évolution des pratiques en matière de Finance Durable et Responsable. Notre rôle actif se traduit notamment par les différents engagements de Place que nous prenons **depuis plus de 15 ans**.



Source : Crédit Mutuel Asset Management

En particulier, Crédit Mutuel Asset Management est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable depuis 2012 et s'engage à les respecter. Ceux-ci fondés sur des conventions internationales reconnues s'adressent aux investisseurs institutionnels. Au nombre de six, les PRI sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui offre une liste de possibles mesures afin d'intégrer les problématiques ESG<sup>2</sup> (environnement, social et gouvernance) dans les activités de gestion de portefeuille :

- Prendre en compte les questions ESG dans nos processus de décisions en matière d'investissements
- Prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires
- Demander aux sociétés dans lesquelles nous investissons de publier des informations sur leurs pratiques ESG en faisant preuve de transparence
- Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs
- Rendre compte de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable
- Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur financier qui se sont engagés à respecter les principes pour accroître notre efficacité.

# NOTRE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

La philosophie d'investissement responsable de Crédit Mutuel Asset Management trouve son fondement et sa raison d'être au sein des valeurs portées par le Groupe auquel il appartient, et s'inscrit pleinement dans les cinq ambitions de Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM) de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

A l'écoute des besoins des sociétaires-clients et de l'évolution de leurs préoccupations au sein des territoires, en matière de consommation responsable et d'engagements climatiques, Crédit Mutuel Asset Management adapte régulièrement son offre et agit au mieux de leurs intérêts, avec un haut niveau de transparence dans ses activités. En tant que gestionnaire d'actifs, notre responsabilité est d'offrir une gamme de fonds prenant en compte les risques et les opportunités liées au développement durable, et favorisant le financement des activités de demain. Pour ce faire, Crédit Mutuel Asset Management s'assure que les entreprises et Etats dans lesquels il investit font preuve des meilleures pratiques notamment en faveur de la transition climatique, en matière de gouvernance et de développement du capital humain, valeurs chères au Groupe.



## A ce titre,

Crédit Mutuel Asset Management prend en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans ses gestions et s'engage notamment sur les secteurs à forts risques environnementaux et sociaux au travers de la déclinaison des politiques sectorielles Groupe. L'engagement et le dialogue avec les émetteurs sont des leviers essentiels pour faire évoluer les pratiques des entreprises, notamment en matière de controverses.



## En particulier,

sur le volet environnemental, Crédit Mutuel Asset Management a pour ambition d'encourager la transition climatique en participant à la réorientation des flux financiers vers une économie compatible avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique sous les 2 degrés.

Nos engagements de Place, notamment au travers de la signature de l'Appel de Paris sur le climat et des Green Bonds Principles, témoignent de cette volonté. Par ailleurs, fort des valeurs de proximité et de solidarité du Groupe auquel il appartient, Crédit Mutuel Asset Management s'engage depuis plusieurs décennies dans le développement de la finance à impact<sup>3</sup>, notamment au travers de l'investissement solidaire, visant à valoriser les territoires et les initiatives locales.



## Enfin,

en tant qu'investisseur responsable, Crédit Mutuel Asset Management a le souci d'exercer son rôle d'actionnaire en votant systématiquement en Assemblée Générale, et en communiquant de manière transparente sur sa façon d'exercer les droits de vote.



# NOTRE DÉMARCHE

## D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

EXCLUSIONS ET  
POLITIQUES  
SECTORIELLES

DISPOSITIF  
D'INTÉGRATION ESG

MODELE D'ANALYSE  
EXTRA-FINANCIERE  
PROPRIETAIRE

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT  
RESPONSABLE (ISR)

MODÈLE D'ANALYSE  
EXTRA-FINANCIÈRE  
DES GREEN BONDS  
ET DES ÉTATS

FONDS SOLIDAIRES  
À IMPACT SOCIAL

ÉVALUATION  
DES RISQUES CLIMAT

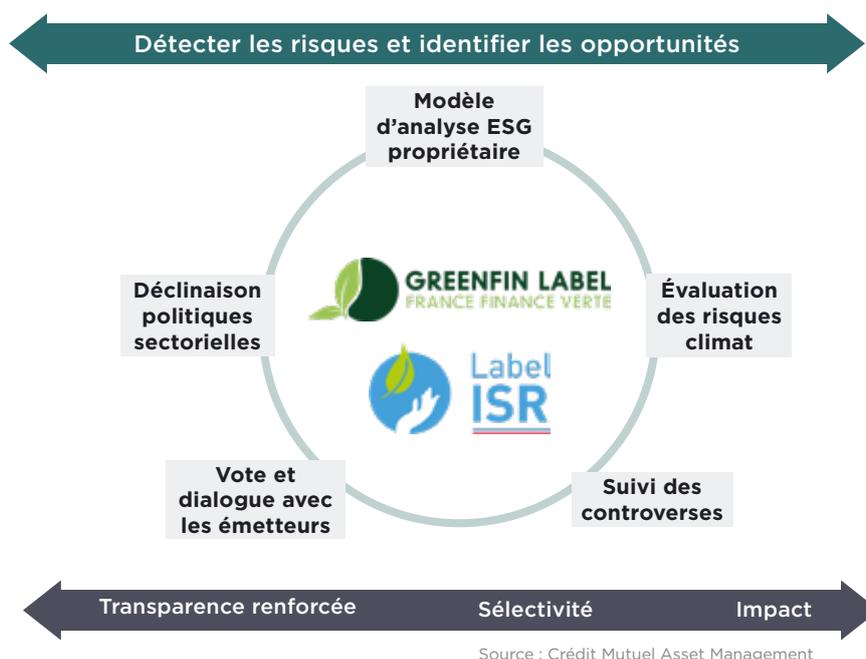
L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE  
DANS LA MULTIGESTION DE  
CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT



## INTRODUCTION

L'investissement responsable couvre progressivement l'ensemble des activités de Crédit Mutuel Asset Management, au travers d'un dispositif d'intégration ESG<sup>4</sup> pour la plupart des fonds et d'une démarche ISR pour une gamme de fonds ciblée à destination de l'ensemble de notre clientèle. L'approche ISR de Crédit Mutuel Asset Management s'inscrit dans le cadre des principes du label<sup>5</sup> d'Etat français.

Le dispositif d'intégration ESG utilisé pour chacun des portefeuilles doit permettre d'atteindre les objectifs cibles en matière de responsabilité et d'intensité carbone préalablement définis (voir DICI-Prospectus).



## EXCLUSIONS ET POLITIQUES SECTORIELLES

Crédit Mutuel Asset Management, conformément aux conventions et traités internationaux signés par la France, exclut sans condition de l'ensemble de ses activités toutes sociétés impliquées dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, le stockage, le transport et la distribution d'armes dites controversées (cette exclusion concerne les mines anti-personnel telles que définies dans le traité d'Ottawa entré en vigueur en 1999 et les armes à sous-munitions telles que définies dans la Convention d'Oslo adoptée en 2008). Crédit Mutuel Asset Management exclut également les entreprises impliquées dans le secteur des armes non-conventionnelles et de destruction massive faisant l'objet d'une réglementation nationale ou internationale comme les armes chimiques, biologiques et nucléaires pour le compte d'Etats non autorisés à détenir ce type d'armes par le Traité de Non-Prolifération (Politique Sectorielle Défense et Sécurité disponible sur le site internet).

Un des engagements forts de la politique RSM de Crédit Mutuel Alliance Fédérale concerne l'encadrement des activités de financement et d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux au travers de politiques sectorielles. Ces dernières concernent par exemple les secteurs des centrales thermiques au charbon, l'armement et le secteur minier. Crédit Mutuel Asset Management décline progressivement, et selon un calendrier défini en interne, ces politiques sectorielles au regard de ses activités de gestion d'actifs pour compte de tiers, en cohérence avec les principes fixés par le Groupe (Politique charbon disponible sur le site internet).

## MODELE D'ANALYSE EXTRA-FINANCIERE PROPRIETAIRE

La prise en compte de critères extra-financiers dans les fonds de Crédit Mutuel Asset Management repose sur un modèle d'analyse ESG propriétaire, en appui avec des agences de notation sélectionnées (Sustainalytics, ISS Oekom, Trucost), portant sur les entreprises et les Etats. Ce dernier est conçu autour d'une méthodologie dédiée constituée de 45 indicateurs au sein de 15 catégories reflétant l'approche globale retenue par Crédit Mutuel Asset Management, couvrant tous les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux et environnementaux, dont le climat.

Notre approche extra-financière compare les entreprises, au sein de leur propre secteur d'activité, pour déterminer celles qui progressent le mieux dans l'appréhension des risques (physiques, de marché, financiers, de réglementation et de réputation) ainsi que celles qui offrent des opportunités au regard des enjeux liés au développement durable tels que définis par les 17 ODD<sup>6</sup> des Nations Unies. Ce modèle propriétaire permet de normer et standardiser les informations recueillies sur un rythme mensuel (sur la base d'un score global de 1 à 10).



En complément, une analyse qualitative (basée sur le dialogue avec les dirigeants notamment) est conduite en interne par une équipe d'experts sur les sujets ESG. Cette approche vise à évaluer en tendance, a minima sur 3 ans, la capacité de l'entreprise à intégrer et innover sur les 5 piliers ESG composant notre démarche.



Ce sont les conclusions de l'équipe du pôle Finance Responsable et Durable (FReD) en matière de notation qui font foi.



**In fine, les entreprises de l'univers de Crédit Mutuel Asset Management sont classées en 5 groupes reflétant leur performance extra-financière sur la base de ces analyses tant historiques que prospectives.**

**Un suivi des controverses majeures est intégré au sein de ce dispositif ; celui-ci peut être un outil d'exclusion et contribuer à éliminer les 20% minimum de l'univers d'investissement initial.**

Un processus d'escalade sur les controverses est mis en place par le pôle Finance Responsable et Durable pour suivre l'évolution du classement des entreprises concernées :

- Prise en compte de 3 catégories/codes couleurs en fonction du nombre de controverses, de leur gravité, de leur répétition et de leur gestion notamment en termes d'impacts financiers, avec les codes « rouge » en exclusion, « orange » en vigilance et « vert » en acceptation
- Dialogue avec les sociétés classées « orange » tous les 6 mois à l'issue des Comités RSE afin de faire le point sur le suivi des engagements de sortie
- Réintégration de l'émetteur après règlement de la controverse et mise en place des mesures correctives
- En cas de non-respect des engagements (trajectoire) et d'absence de justifications de la situation 12 mois après que le Comité RSE ait statué, le statut des sociétés est réévalué.

Piloté par une équipe dotée d'une expérience de plus de 20 ans en investissement responsable, cet outil propriétaire est mis à disposition de l'ensemble des équipes de gestion.



## En détail :

l'analyse propriétaire permet de réconcilier l'objectif social et environnemental avec l'objectif économique de l'entreprise étudiée.

1.

Le modèle d'analyse ESG des émetteurs de Crédit Mutuel Asset Management se structure autour de 5 piliers indépendants et complémentaires composés de 15 catégories

SOCIAL

ÉCONOMIE & SOCIÉTAL

ENVIRONNEMENTAL

ENGAGEMENT DE  
L'ENTREPRISE POUR  
UNE DÉMARCHÉ  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE

GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE

Les informations ayant besoin d'être normées et standardisées pour comparaison, une pondération des 5 piliers est adaptée aux spécificités de chacun des secteurs d'activité des émetteurs.

## ÉTAPE QUANTITATIVE

On retrouve un certain nombre d'indicateurs au sein des 15 catégories

### PILIER SOCIAL

- Respect de l'individu et non-discrimination : Droits de l'homme, parité...
- Politique des ressources humaines
- Hygiène et sécurité
- Formation

### PILIER ENVIRONNEMENT

- Démarche environnementale de l'entreprise : certifications des sites, prévention des risques physiques...
- Politique carbone dont stratégie climat
- Conception et cycle de vie des produits et services
- Gestion de l'eau, des déchets et de la biodiversité

### PILIER ECONOMIE & SOCIÉTAL

- L'entreprise dans sa chaîne de valeur vis à vis du client, du fournisseur...
- Relations avec la communauté économique et la société civile, respect de l'éthique des affaires et création d'emplois locaux...

### PILIER GOUVERNANCE

- Organisation de l'entreprise avec qualité, hiérarchisation des pouvoirs et rémunération des dirigeants
- Fonctionnement du Conseil d'Administration avec part des administrateurs indépendants, existence de comités spécialisés...
- Droits de vote et relations avec les actionnaires minoritaires avec respect du principe « 1 action = 1 vote »

### PILIER ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE POUR LA DÉMARCHE SOCIALEMENT RESPONSABLE

- Pilotage de la démarche dans la stratégie de l'entreprise, existence d'un rapport intégré et qualité du reporting RSE
- Implication des équipes et du top management dans la démarche socialement responsable

Si les méthodes utilisées par les agences de notation ESG sélectionnées relèvent d'un processus de quantification de nombreux indicateurs, une approche qualitative propriétaire complète cela pour restituer la complexité de l'entreprise (par exemple difficulté à quantifier des sujets comme la transparence, la réactivité en matière de gouvernance...).

## ÉTAPE QUALITATIVE

Une approche qualitative propriétaire (analyse extra-financière) est menée par le pôle Finance Responsable et Durable afin de compléter les données quantitatives manquantes et de vérifier la cohérence des informations notamment par rapport aux entretiens effectués avec les parties prenantes. Ce sont les conclusions de l'équipe ESG en matière de notation globale qui priment sur celles des prestataires comme pour l'analyse du suivi des controverses majeures.



**2.** Le modèle permet la normalisation et la standardisation des informations recueillies une fois par mois (sur la base d'un score global de 1 à 10, 1 représentant une contribution faible aux facteurs ESG et 10 une contribution élevée), puis la classification des entreprises selon 5 groupes distincts au regard de leur performance extra-financière à date.

CLASSIFICATION	DESCRIPTIF	COULEUR
<b>1 = NÉGATIF</b>	Risque ESG élevé Actifs potentiellement gelés	
<b>2 = PEU IMPLIQUÉ</b>	Plus indifférent qu'opposant	
<b>3 = ADMINISTRATIF NEUTRE</b>	Administratif neutre conforme à sa réglementation sectorielle	
<b>4 = ENGAGÉ</b>	Engagé dans la trajectoire Best in Trend	
<b>5 = BEST-IN-CLASS</b>	Pertinence réelle Best in Class	

**En résumé :** L'approche d'investissement ESG Crédit Mutuel AM se concentre de manière non exclusive sur les catégories Best in Class et Best in Trend comme défini sur le tableau ci-dessus ainsi que sur la catégorie 3 considérée comme un vivier d'émetteurs sous surveillance des experts ESG.

Afin de respecter le référentiel du Label d'Etat ISR, soit une réduction de 20% de notre univers investissable ESG des émetteurs les moins bien notés, les fonds labellisés excluent pour leur part les émetteurs appartenant aux catégories 1 et 2. Le modèle permet ainsi de combiner l'évaluation des risques d'investissement identifiés, ajustée du niveau de controverses, et l'analyse de la contribution positive à la transition durable.



## MODELE D'ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DES GREEN BONDS ET DES ÉTATS

De même, le **modèle d'analyse ESG des Green Bonds** de Crédit Mutuel Asset Management contribue à encourager les émetteurs dans leurs initiatives pour participer activement à la transition énergétique et écologique. Le processus de sélection est rigoureux :

- Analyse du projet de l'émission (70% de la note finale) et de l'émetteur (30% de la note finale)
- Sélectivité des projets : élimination si les projets financés ne sont pas conformes avec les exclusions du label Greenfin (combustibles fossiles, filière nucléaire...), élimination si les projets sont alignés à moins de 90 % avec le label TEEC
- Grande vigilance pour éviter les controverses selon les scores en matière de gravité et de réactivité

---

Pour sa part, le **modèle d'analyse ESG des États** de Crédit Mutuel Asset Management repose sur cinq piliers au-delà des classements traditionnels en intégrant une réelle perspective en termes d'efforts sur la notion de durabilité :

- Respect des libertés fondamentales
- Protection de l'environnement et du cadre de vie
- Education et santé
- Cadre juridique
- Bien-être économique

## ÉVALUATION DES SOUVERAINS

### Modèle interne

Crédit Mutuel AM a développé un modèle interne d'évaluation extra-financière des émetteurs Souverains. Ce modèle a pour objectif d'identifier les Souverains les mieux positionnés pour affronter les enjeux sociétaux et de développement durable qui les attendent.

Le modèle repose sur une nomenclature Piliers / Catégories d'indicateurs / Indicateurs.

---

### Source du Scoring : ISS ESG

Le modèle utilise plus d'une centaines d'Indicateurs Clés de Performance fournis par ISS ESG.

Ces données numériques proviennent de nombreuses sources gouvernementales (Eurostat, US State Department...), supranationales (OCDE, Banque Mondiale, OMS, FAO...) et d'ONG (Amnesty International, Transparency International, Germanwatch...).

## Méthodologie

- Chaque émetteur Souverain est noté sur 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance
- Les piliers sont pondérés de manière identique pour chaque Souverain examiné
  - Environnement 40% - avec 44 indicateurs Clés de performance
  - Social 30% - avec 28 indicateurs Clés de performance
  - Gouvernance 30% - avec 36 indicateurs Clés de performance
- Un score est produit pour chaque pilier sur l'échelle de notation de 1 (moins bon score) à 10 (meilleur score) de Crédit Mutuel Asset Management
- Un score global ESG pondéré est ensuite produit de manière identique
- Le score global ESG obtenu est enfin positionné dans la table de classification utilisée par Crédit Mutuel AM (cf plus haut)

## Fréquence et champs d'application

Le score ESG Souverain étant issu de 108 indicateurs développés et mesurés par de nombreuses institutions tout au long de l'année, la mise à jour du score est mensuelle.

Le département Finance Responsable et Durable a la responsabilité de faire évoluer à tout moment le modèle et ses résultats si certains indicateurs devenaient obsolètes ou perdaient en pertinence.

Une liste d'émetteurs dits « Publics » complète la liste des Souverains scorés. Ces émetteurs Agences, Collectivités Locales et Supranationaux, se verront affecter le score du Souverain dont ils dépendent directement (ou de plusieurs Souverains par combinaisons, dans le cas des Supranationaux).



## ÉVALUATION DES RISQUES CLIMAT

Notre modèle d'analyse ESG propriétaire intègre les enjeux de la transition climatique des émetteurs au travers des éléments suivants :

- Analyse de la stratégie CO2
- Rôle de l'innovation
- Mesure de la trajectoire
- Prise de décision et impact

Ce dispositif vise à mesurer l'empreinte carbone, et plus largement, l'exposition de nos portefeuilles à la transition climatique.

L'ensemble des indicateurs utilisés par Crédit Mutuel Asset Management dans le cadre de sa démarche d'analyse extra-financière et d'évaluation des risques climat sont disponibles sur le site internet [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu).



## DISPOSITIF D'INTÉGRATION ESG

La prise en compte de critères ESG aux côtés d'indicateurs financiers vise à identifier des entreprises à la fois performantes, innovantes et porteuses de solutions pour répondre aux défis environnementaux et sociaux. Nous sommes convaincus que ces entreprises sont celles qui généreront de la performance sur le long terme. En outre, l'analyse extra-financière favorise la détection des risques liés à des pratiques controversées en matière environnementale, sociale, ou de gouvernance, susceptibles d'impacter négativement la réputation, et in fine la rentabilité des entreprises.

Comme vu ci-dessus, la notation et classification propriétaire en 5 groupes distincts est mise à disposition de tous les gérants de portefeuille afin d'intégrer dans leur prime de risque de valorisation financière une prime de risque ESG qui peut avoir soit un impact positif en augmentant l'objectif de prix, soit un impact négatif en diminuant la valorisation objective.

Cette méthode d'intégration a un impact en matière d'investissement.

## INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

L'Investissement Socialement Responsable regroupe plusieurs stratégies d'investissement sans qu'il n'existe aujourd'hui de définition réglementaire. L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) et le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) définissent l'ISR comme « un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie « responsable ». Pionnier de la gestion socialement responsable, Crédit Mutuel Asset Management est engagée dans l'ISR depuis plus de 20 ans. La gestion de fonds ISR au sein de Crédit Mutuel Asset Management s'inscrit dans le respect des principes du label d'Etat ISR français.

D'une manière générale, les règles de sélectivité pour les fonds responsables se basent sur le modèle d'analyse extra-financière présenté ci-dessus afin notamment de répondre aux exigences encadrées par le Label d'Etat ISR d'exclure un minimum de 20% de l'univers d'investissement initial. Pour ce faire, ceux-ci excluent les catégories 1 et 2 comme défini sur le tableau ci-dessus. Enfin pour répondre aux standards du label, les portefeuilles devront avoir un taux de couverture ESG d'au moins 90%.



## FONDS SOLIDAIRES À IMPACT SOCIAL

En cohérence avec les valeurs sociales et mutualistes du Groupe auquel il appartient, Crédit Mutuel Asset Management a développé une gamme de produits solidaires. Les fonds de partage permettent de faire un don de tout ou partie des revenus issus du placement à une œuvre d'intérêt général à caractère social, humanitaire ou environnemental, et les fonds d'investissement solidaire visent à investir (entre 5 et 10% de l'encours du fonds) dans des associations ou des entreprises solidaires. Ainsi les 4 fonds solidaires de la gamme d'épargne salariale Social Active soutiennent 8 structures choisies pour leur thématique et leur diversité sociale, leur présence sur le territoire et leur approche de la solidarité.

Dans ce cadre, nous soutenons notamment France Active, première société d'investissement solidaire française, afin de participer à des projets qui agissent en faveur du lien social et de l'insertion par l'emploi.



## L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS LA MULTIGESTION DE CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

L'engagement de Crédit Mutuel Asset Management pour une finance responsable et durable touche également les fonds en multigestion au travers d'une due diligence dédiée qui prend en compte notamment :

- L'approche et l'engagement de la société de gestion sélectionnée en matière d'ESG, par exemple, si celle-ci est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies
- L'étendue des ressources (externes et internes) et des outils analytiques spécifiques à l'ESG de la société de gestion
- Les processus de recherche et d'analyse des données ESG de l'équipe de gestion
- La méthode d'évaluation de l'impact des risques et des opportunités ESG des émetteurs
- La manière dont l'équipe de gestion s'acquitte de ses responsabilités en matière de vote et d'engagement.

# VOTE ET ENGAGEMENT

POLITIQUE DE VOTE

ENGAGEMENT



## POLITIQUE DE VOTE

**L'exercice des droits de vote et le dialogue avec les émetteurs sont des éléments essentiels de la responsabilité de Crédit Mutuel Asset Management en tant qu'investisseur responsable.**

En effet, de bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise participent à la maîtrise du risque, favorisent la création de valeur et protègent les intérêts des clients. Notre univers de vote couvre l'ensemble des sociétés en portefeuille. La politique de vote de Crédit Mutuel Asset Management, en place depuis plus de 15 ans, s'inscrit dans le prolongement de sa stratégie d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme, dans le respect des orientations des fonds.

La politique de vote complète et examinée chaque année est disponible sur notre site internet.

Les principes de la politique de vote de Crédit Mutuel Asset Management sont les suivants :

- Respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires
- Transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires
- Clarté et équilibre des pouvoirs entre les organes de direction
- Pérennité et intégration de la stratégie long-terme des entreprises
- Soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise

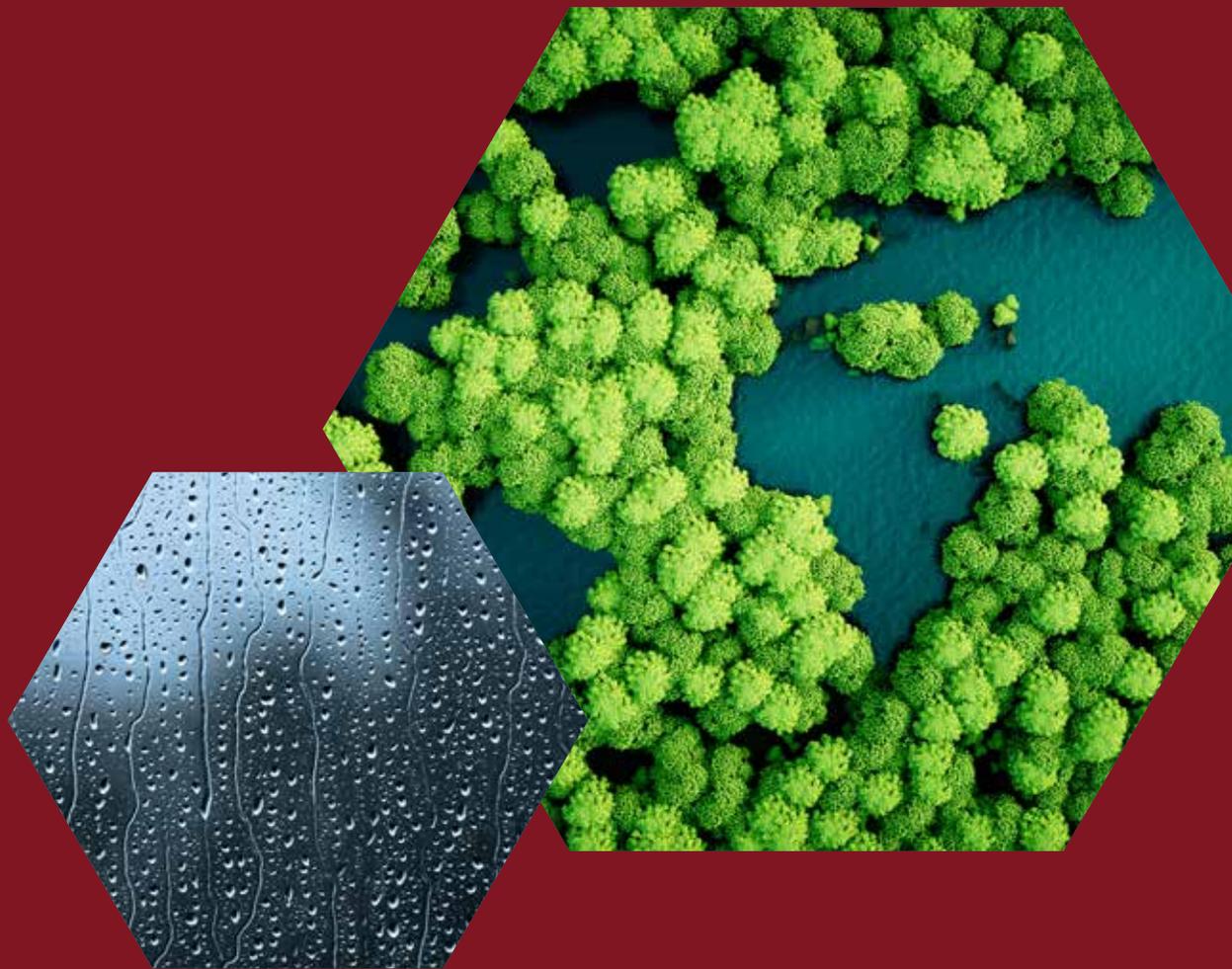


## ENGAGEMENT

L'engagement actionnarial désigne le fait, pour un investisseur, de prendre position sur des enjeux ESG et d'influencer les entreprises visées afin qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée. Ces requêtes sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi dans le temps. Une approche de dialogue actionnarial fort est mise en œuvre sur les grandes entreprises.

Le suivi des controverses peut également donner lieu à un dialogue avec les entreprises (droits de l'homme, égalité H/F, corruption, pollution, etc.).

# TRANSPARENCE



## TRANSPARENCE

En tant qu'investisseur responsable, Crédit Mutuel Asset Management s'engage à communiquer de manière transparente sur ses activités auprès de l'ensemble des clients et partenaires.

A ce titre, nous mettons à la disposition plusieurs documents disponibles sur notre site internet :

[Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Particuliers](#)

Politique de vote et d'engagement

Politique carbone

Article 173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte

Code de transparence des fonds ISR

Rapport annuel d'exercice des droits de vote

Empreinte carbone des fonds supérieurs à 500 M€ et des fonds ISR (Semestre 2)

Par ailleurs, les fonds engagés, solidaires, et d'obligations vertes de Crédit Mutuel Asset Management font systématiquement l'objet d'une démarche de labellisation afin de renforcer la transparence auprès des acteurs du marché.

# ANNEXE



# GLOSSAIRE

## **1 INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

Ce terme recouvre l'ensemble des démarches d'investissement prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, selon la conviction que ces démarches permettent non seulement de limiter les risques mais également d'améliorer les performances financières à long terme.

## **2 CRITÈRES ESG**

Les critères ESG permettent d'évaluer la prise en compte du Développement Durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques au travers d'éléments environnementaux (émissions de CO2, recyclage, traitement eau et déchets...), sociaux (parité, santé et formation des salariés...) et de gouvernance (transparence, indépendance et parité au sein des conseils d'administration...).

## **3 FINANCE À IMPACT**

L'impact investing, ou investissement à impact, se caractérise principalement par un investissement au sein d'entreprises qui ont l'intention explicite de générer un impact environnemental ou social positif tout en prenant l'engagement de mesurer cet impact en termes de performance. En France, l'impact investing rejoint le concept bien établi de « finance solidaire », qui consiste à investir dans des entreprises de l'économie solidaire (insertion par le travail, agriculture biologique, lutte contre le mal-logement...).

## **4 INTÉGRATION ESG (OPC)**

Les démarches d'intégration ESG visent à sélectionner les valeurs en portefeuille selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance aux côtés des critères financiers, selon une double approche de maîtrise des risques et de création de valeur, toutefois moins stricte que les approches ISR.

## **5 LABEL PUBLIC ISR**

Créé en 2016 et soutenu par le Ministère des Finances, le label ISR a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables et de garantir aux investisseurs une méthodologie d'évaluation des émetteurs sur la base des critères ESG.

## **6 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

En 2015, les pays membres des Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable, destinés à mettre fin à toute forme de pauvreté et construire un monde respectueux de l'environnement. Les principaux défis couverts par ces 17 objectifs sont liés à la pauvreté, aux inégalités, à la santé, à l'éducation, au climat, à la paix et à la justice.



Retrouvez-nous sur  
**[www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)**

Crédit Mutuel Asset Management  
Société de gestion d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale  
Société anonyme au capital de 3 871 680 €  
Société de gestion de portefeuille - SGP  
N° d'agrément AMF : GP 97-138  
Siège social et bureaux Paris : 4 rue Gaillon 75002 Paris  
Bureaux Strasbourg : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen  
67000 Strasbourg  
RCS Paris 388 555 021  
TVA intracommunautaire : FR 70 388 555 021  
Code APE 6630 Z

DÉCEMBRE 2020

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite  
sauf autorisation expresse de Crédit Mutuel Asset Management

